

Justificatif généré le 28/11/2022

Support de parution :



Date de parution : 28/11/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19201530484615-2019J00505_2022-11-22

N° d'annonce : 19201530484615-2019J00505_2022-11-22

SARA

Société à responsabilité limitée

47 Rue Pierre Beregovoy, 92110 Clichy

R.C.S. : NANTERRE 829 165 687

Activité : travaux de peinture et vitrerie

Tribunal de commerce de Nanterre

Arrêt de la Cour d'Appel – Autre arrêt de la Cour d'Appel

Jugement en date du 22 novembre 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre. Arrêt de la Cour d'Appel de Versailles en date du 08/11/2022, Infirme le jugement en ce qu'il a prononcé à l'égard de M. Souleymane FOFANA une mesure de faillite personnelle d'une durée de 10 ans; statuant nouveau prononce à l'égard de M. Souleymane FOFANA, né le 15/03/1959 à Kani (Côte d'Ivoire) une mesure d'interdiction de diriger, gérer, administrer, ou contrôler directement ou indirectement toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole, toute personne morale pour une durée de 7 années;